

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7225357401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représenté par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7225357401>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 mai 2020** sur **20 minutes**
Pour le département : **40 - LANDES**

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

H2GD

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social : 15 Domaine du Lac, 40660 MOLIETS ET
MAA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à
MOLIETS ET MAA du 30/03/2020, il a été constitué une
société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : H2GD

Siège social : 15 Domaine du Lac, 40660 MOLIETS ET
MAA. Objet social : L'acquisition, la construction,
l'aménagement, la mise en valeur, l'administration,
l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous
biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se
trouvent situés, La prise de participation dans toutes
sociétés immobilières, L'obtention de toutes ouvertures de
crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties
réelles destinés au financement des biens ou droits
immobiliers acquis par la Société, ou au paiement des
coûts d'aménagement, de réfection ou autres y afférents,
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou
des biens ou droits immobiliers devenus inutiles à la
Société, au moyen de vente, échange ou apport en
société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de

l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Annick GERNIGON – HALLETT et Stuart HALLETT demeurant 15 Domaine du Lac, 40660 MOLIETS ET MAA.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au RCS de DAX. Pour avis.
La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*